

ZAMBIA

LEGISLATIVE AND INSTITUTIONAL STRENGTHENING IN ZAMBIA

KICK-OFF MEETING

NEWSLETTER 12 AUGUST 2017

Ce projet a été attribué à Imani's Development et le contrat a été signé fin juin 2017.

La réunion initiale s'est tenue le 20 juillet 2017 au ministère du Commerce et de l'Industrie (MCTI). Ont participé à la réunion le Directeur du Commerce Extérieur, **Mme Lillian Bwalya** et d'autres membres du personnel du MCTI, la délégation de l'UE et l'équipe d'assistance technique (EAT) - **M. Gustav Brink** (PE1 et Chef d'équipe), **M. Mark Pearson** (PE2 et Représentant d'Imani) et **M. Isaac Njoroge** (PE3).

Au cours de la réunion, les parties ont examiné les termes de référence et la portée du Programme, y compris ses principales activités et le calendrier de mise en œuvre.

Le projet est structuré en trois composantes :

1. Renforcer le cadre juridique et institutionnel lié aux recours commerciaux en Zambie ;
2. Renforcer la capacité institutionnelle dans les négociations commerciales et la mise en œuvre - se focaliser sur la mise en œuvre de l'OMC et de l'APE ainsi que des négociations commerciales régionales développées et partagées avec les autorités nationales ;
3. Élaborer une stratégie pour la diversification du secteur minier et la base des exportations - se focaliser sur de nouveaux secteurs tels que le secteur de l'or et des pierres précieuses.

Le bénéficiaire a souligné que la composante recours commerciaux est une question prioritaire et que le Ministère apprécierait que ce volet soit abordé dans les plus brefs délais. De plus, cette composante devrait également aborder la question de réglementation et de législation des industries naissantes étant que les deux étaient interdépendantes. La composante 2 est consacrée au renforcement des capacités institutionnelles dans les négociations commerciales pour le MCTI et les parties prenantes concernées en Zambie afin de renforcer la participation et le positionnement du pays dans les négociations commerciales régionales et multilatérales. Pour ce qui est de la stratégie de diversification du secteur minier, il a été convenu que l'accent devrait être mis sur les émeraudes et l'or. Le ministère des Mines avait déjà réalisé une étude exploratoire dans la région et ses résultats devraient être pris en compte.

Après la réunion, l'EAT a commencé la recherche documentaire sur la législation et les statistiques commerciales existantes pour aborder la première composante.

ZAMBIE

RENFORCEMENT LÉGISLATIF ET INSTITUTIONNEL EN ZAMBIE

REUNION DE DEMARRAGE

BULLETIN D'INFORMATION 12 AOÛT 2017

Le projet a été officiellement lancé le 20 mars 2017 au Secrétariat de l'OMC à Genève, par le Secrétaire général du Groupe ACP, **S.E. Dr Patrick I. Gomes**, Secrétaire général adjoint de l'ACP pour le Développement économique durable et le Commerce, **M. Viwanou Gnassounou** et **S.E. Deep Ford de la Guyane**, Coordinatrice du groupe ACP à Genève.

Depuis le début du projet, plusieurs réunions de niveau technique ont été organisées, appuyées par des conseillers de mission de pays. Ces réunions ont principalement porté sur les préparatifs du MC 11, en particulier sur les points suivants :

-  La pêche
-  L'agriculture
-  Le SDT
-  Les prestations de service.

En outre, des réunions d'information générale et des exposés sur des questions clés ont été fournies au nouveau Coordonnateur (Guyana). Un soutien a également été fourni aux Points focaux sur les pêches dans le groupe de négociation de l'OMC.

L'EAT a également fourni des documents révisés pour la soumission par l'ACP sur les appuis internes aux secteurs de la pêche et de l'agriculture. Enfin, trois documents d'information sur les négociations ont été préparés.

À la mi-septembre, l'EAT réalisera des études complètes sur : L'impact de l'étude de soutien ayant des effets de distorsions commerciales, des approches alternatives au développement d'une solution permanente sur le stockage public à des fins de sécurité alimentaire ; sur les services, la réglementation nationale et les répercussions des régimes juridiques sur les pêches sur les Pays ACP. Le document de position de négociation composite sur les positions ACP dans les domaines clés des négociations commerciales sera finalisé d'ici fin d'octobre, tel que convenu avec le Groupe ACP.